

Ivry-sur-Seine, le 23 janvier 2024

Sup'Recherche-UNSA  
87 bis, avenue Georges Gosnat,  
94 853 Ivry-sur-Seine cedex  
Jean-Pascal Simon, Secrétaire général  
[SG@sup-recherche.org](mailto:SG@sup-recherche.org)  
Virginie Saint-James, Secrétaire générale adjointe  
[SGA@sup-recherche.org](mailto:SGA@sup-recherche.org)

Mesdames et Messieurs les  
Parlementaires

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons au nom de Sup'Recherche-UNSA nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Nous venons également vers vous au sujet de la loi "immigration". Le Président de la République a jugé que la "caution retour" concernant les étudiants étrangers est "*mauvaise idée*". Les solutions possibles pour revenir sur cette disposition sont, soit du côté des parlementaires qui peuvent déposer une proposition de loi, soit du côté du Président de la République qui pourrait, en vertu de l'article 10 de la constitution, demander au Parlement une nouvelle délibération sur les articles problématiques de cette loi.

**En toute hypothèse, Sup'Recherche-UNSA demande donc à la représentation nationale de remettre sur le métier cet ouvrage afin de revenir sur les dispositions de la loi immigration qui vont à l'encontre du rayonnement international des universités et de la recherche française.**

Nous espérons compter sur votre soutien au monde académique et universitaire.

Cordialement

Jean-Pascal Simon



Virginie Saint-James

